

MODE D'EMPLOI POUR ACCEDER A L'APPLICATION PORTAIL AESH 13 POUR SMARTPHONE

1/ Rendez-vous sur la page que vous utilisez habituellement :

portailaivs13.ac-aix-marseille.fr/spip/

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Portail AESH 13
DSDEN des Bouches-du-Rhône
28-34 Boulevard Charles Nedelec
Marseille Cedex 1

CADRE DE GESTION DES AESH | AESH | FORMATION | EMPLOYEUR : DSDEN 13 (LA DPNE) | EMPLOYEUR : LYCÉE SAINT-EXUPÉRY | FOIRE AUX QUESTIONS

SE CONNECTER

Ce site a reçu 309 206 visites, dont 103 aujourd'hui.
Moyenne : 135 visites par jour
Maximum : 1 552 visites (4 mai 2020)

EDITO

BIENVENUE SUR LE PORTAIL AESH 13

Ce portail est destiné à constituer un vecteur d'informations sur la gestion des auxiliaires de vie scolaire de l'Éducation nationale dans le département des Bouches du Rhône.
Il représente une ressource pour :

- les personnels, employés en contrat A.E.S.H qui trouveront ici l'ensemble des règles et procédures qui régissent leur contrat ;
- les professionnels de l'Éducation nationale (employeurs, supérieur hiérarchique, référents de scolarité ...) pourront accéder à des informations utiles dans leur quotidien.

La complexité des dispositifs et la multiplicité des intervenants sur ce dossier rendent nécessaire une source unique, centralisée et fiable d'informations sur ce sujet.

Vincent LASSALLE
Secrétaire général

DERNIÈRES BRÈVES

- PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE
- RUPTURE CONVENTIONNELLE
- MESSAGERIE ACADEMIQUE DES AESH DSDEN ET SAINT-EXUPÉRY
- FOIRE AUX QUESTIONS

2/ Descendez sur cette page jusqu'à :

GUIDE ÉVOLUTIF DES AESH VERSION SMARTPHONE

Afin de mieux vous informer et vous accompagner, un guide évolutif a été créé à votre intention. Publié sur une version pour téléphone mobile, il vous apportera toutes les informations relatives à votre mission et aux PIAL, ainsi que les démarches et outils mis à votre disposition. Vous pourrez le consulter à partir du lien ci-dessous.

<https://view.genial.ly/60d9dbc083b8...>

Nouveauté : Vous pouvez faire évoluer votre contrat (changement de quotité, changement de PIAL). Pour ce faire, vous devez télécharger le document, en **CLIQUANT ICI** et le renvoyer à l'adresse indiquée sur ce dernier.

3/ Cliquez sur cette ligne :

<https://view.genial.ly/60d9dbc083b8480ded4e2c0f>

4/ Voilà vous êtes arrivé ; maintenant vous allez pouvoir enregistrer ce lien pour y accéder directement sur votre téléphone.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône



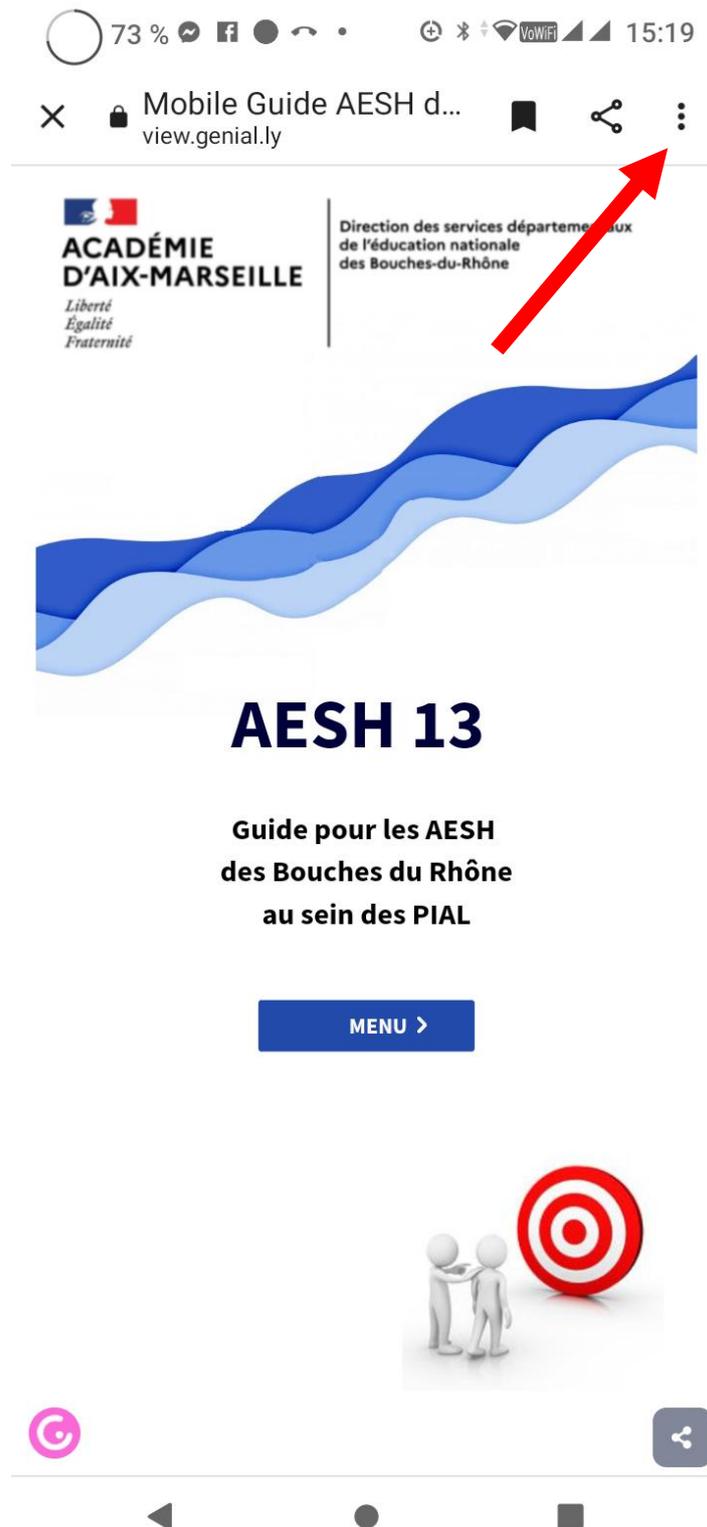
AESH 13

**Guide pour les AESH
des Bouches du Rhône
au sein des PIAL**

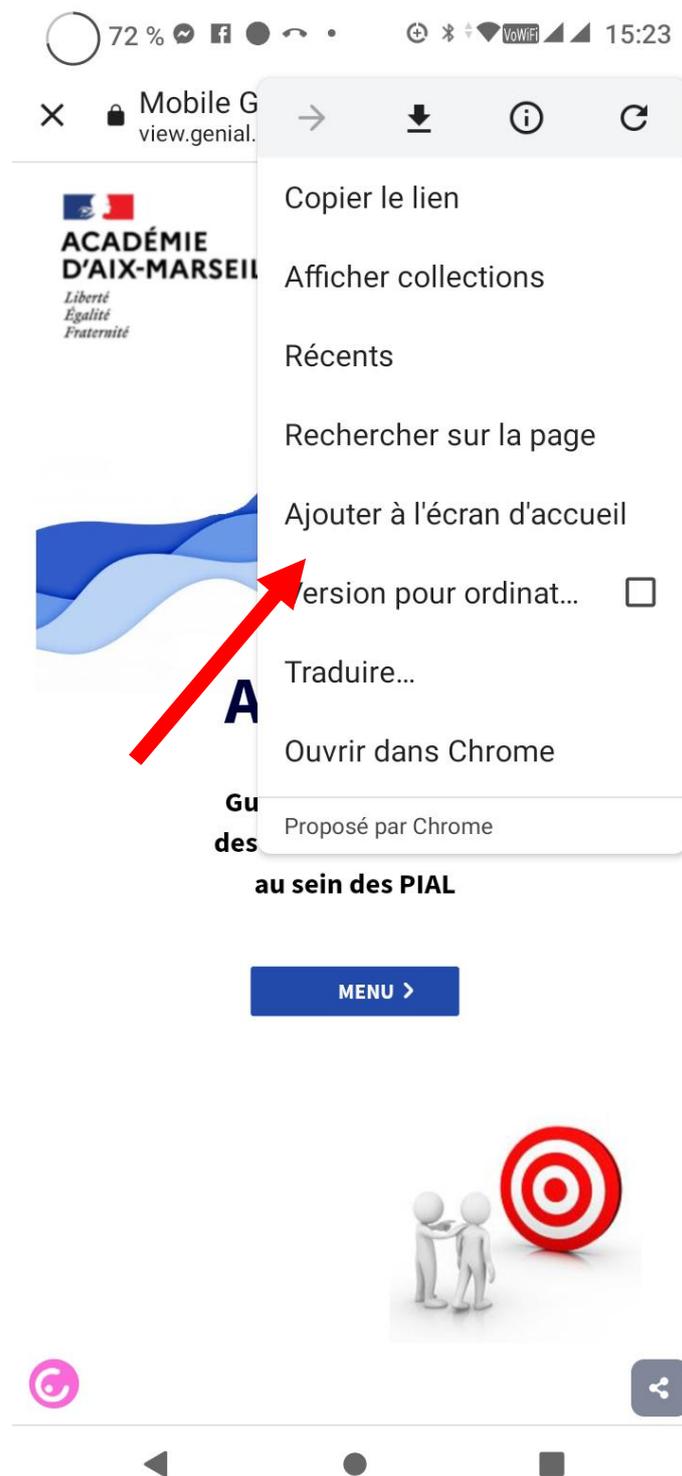
MENU >



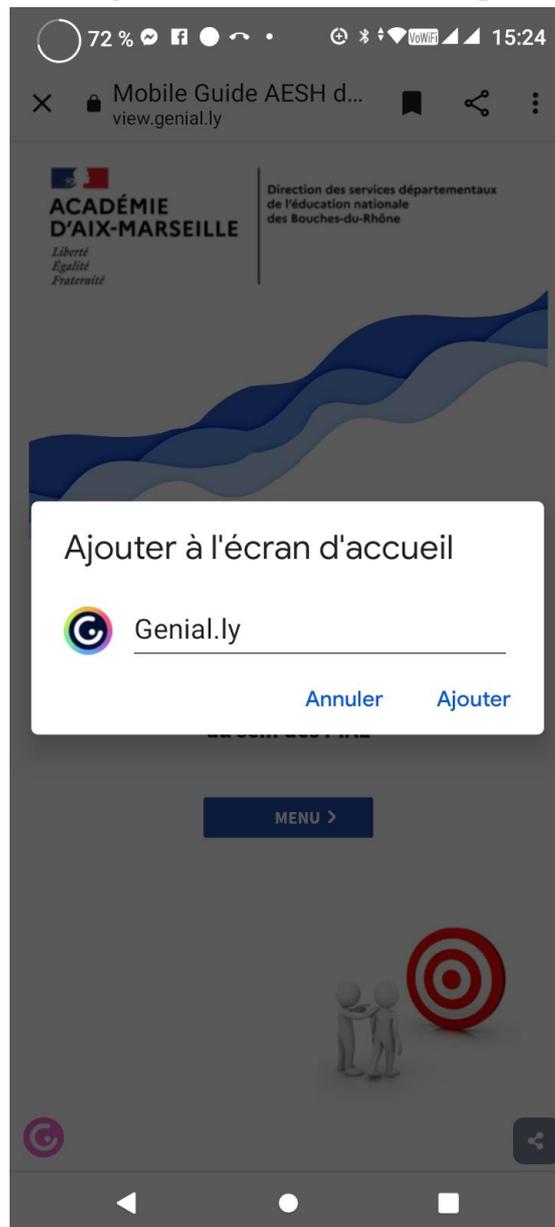
5/Cliquez, en haut à droite, sur les 3 petits points :



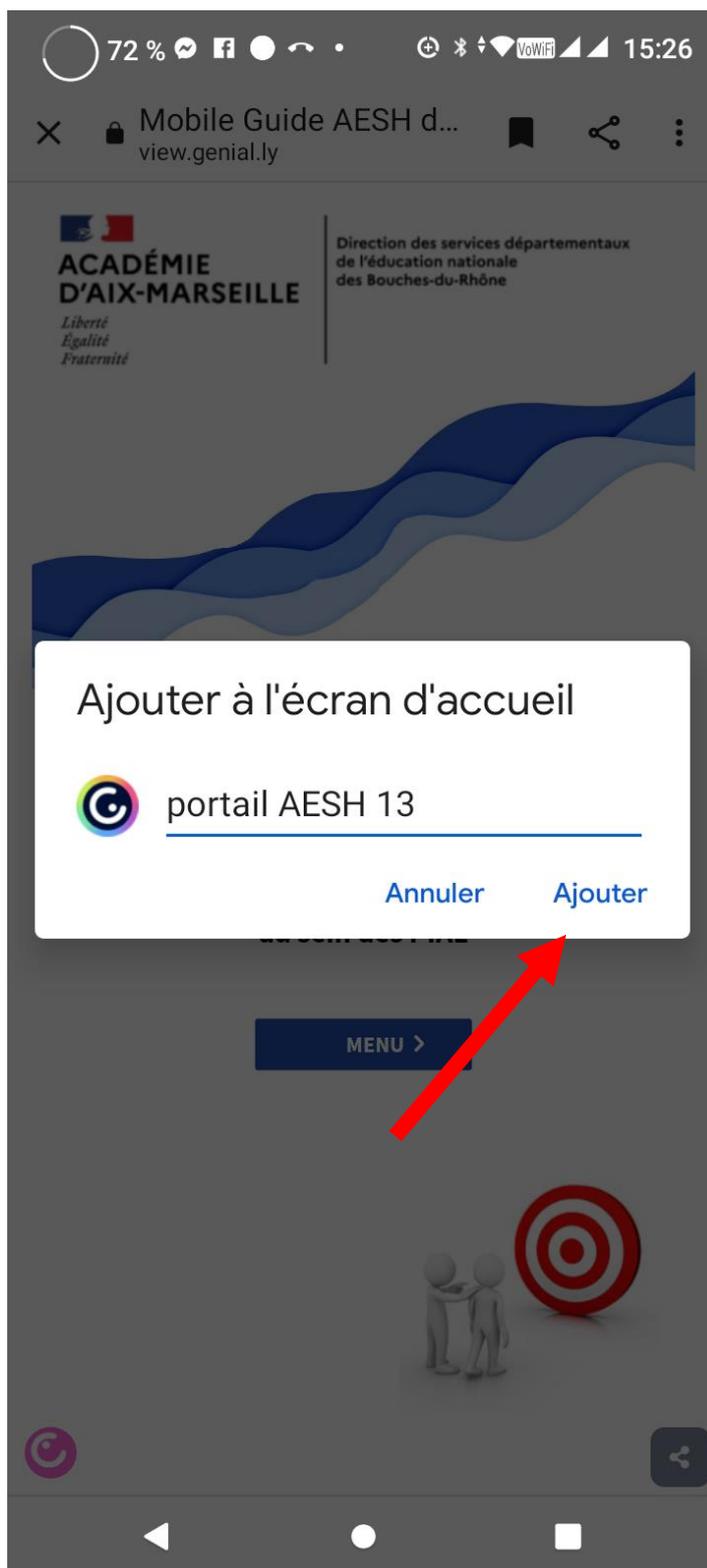
6/ Choisissez « Ajouter à l'écran d'accueil » :



7/ Vous pouvez donner le nom que vous voulez à ce lien ou garder celui qui est inscrit sur la ligne :



8/ Je l'ai appelé « portail aesh 13 », original, non ?



9/ Appuyez sur « ajouter automatiquement » et c'est fini :

